

# **2016**

## **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE M.R.C. DE TÉMISCOUATA**

Séance régulière du 11 janvier 2016 du conseil municipal de Saint-Athanase, tenue au lieu ordinaire des séances ce onzième jour de janvier 2016, à vingt heures à laquelle sont présents Messieurs Jocelyn Bernier, Gaston Chenard, Pierre Després, Dave Landry, Madame Andrée Lebel, sous la présidence de Monsieur le maire André St-Pierre. De même qu'en présence de la directrice générale, Madame Francine Morin.

Absent : Madame Chantal Alain, ne peut assister à la présente séance.

### **OUVERTURE**

Le maire procède à l'ouverture de la séance par le mot de bienvenue aux membres du conseil et à la population présente, souhaite une bonne année à tous et procède à la prière.

### **2016-01-01      ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Bernier, appuyé par Monsieur Dave Landry et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que lu, avec la mention que l'article *DIVERS* demeure ouvert.

### **2016-01-02      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015, ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2015**

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Monsieur Jocelyn Bernier et résolu d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 7 décembre 2015, et la séance extraordinaire du 15 décembre 2015 tels que rédigés, puisque conforme aux délibérations.

### **2016-01-03      APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Dave Landry et résolu d'accepter les comptes du mois de décembre 2015 totalisant une somme de trois mille cinq cent quatorze dollars et quatre-vingt-seize sous (3 514,96 \$) pour la Municipalité, de quatre-vingt-dix-neuf dollars et vingt sous (99,20 \$) pour le Centre de loisirs. Des comptes à payer au 1<sup>er</sup> janvier 2016 totalisant une somme de vingt-quatre mille cinq cent dix-sept dollars et soixante-quatorze sous (24 517,74 \$) pour la Municipalité, de quatre cent cinquante dollars et soixante-sept sous (450,67 \$) pour le Centre des Loisirs tel que le tout plus amplement décrit dans la liste déposée à cet effet lors de la séance tenante.

QUE le maire et la directrice-générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Athanase.

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée, directrice-générale & secrétaire-trésorière certifie par les présentes que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal de Saint-Athanase.

Donné à Saint-Athanase, ce 11 janvier 2016.

---

Francine Morin, D.g. et Sec. Très.

### **CORRESPONDANCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Madame Francine Morin, directrice générale, fait la lecture de la correspondance reçue au cours du dernier mois;

- Suite à une rencontre tenue le 25 novembre dernier, les membres du Comité de relance de l'Aréna du Transcontinental, demandent aux conseils municipaux de leur indiquer clairement leurs attentes face à ce comité afin d'éviter de mettre de l'énergie dans des démarches inutiles.
  - Le Comité invite les conseils municipaux à profiter de cet exercice de réflexion pour se pencher sur la façon dont ils souhaitent assurer la pérennité de l'Aréna du Transcontinental.
- Monsieur Gaston Chenard, remercie le conseil municipal ainsi que les collaborateurs ayant participé à la préparation d'une fête pour souligner ses 25 années à titre de conseiller au sein de notre Municipalité tenue le 19 décembre dernier au Centre des Loisirs.

## **CORRESPONDANCE DU MAIRE**

- Sollicitation d'un appui financier pour le brunch Mérite Pro-Jeunes

### **2016-01-04      SOUTIEN FINANCIER –MAISON DES JEUNES PIRANA**

Il est proposé par Monsieur Pierre Després, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et unanimement résolu de donner un appui financier au montant de cinquante dollars (50 \$) à la Maison des Jeunes Pirana dans le cadre du brunch Mérite « Pro-Jeunes » du Transcontinental qui se tiendra le 21 février prochain à salle Léon-Desjardins de Pohénégamook. Le chèque sera fait à l'ordre de : Maison des jeunes PIRANA.

QUE Monsieur André St-Pierre, maire, est mandaté pour représenter la Municipalité de Saint-Athanase à cet événement.

### **2016-01-05      RÈGLEMENT NUMÉRO R 164-2015 - DÉCRÉTANT LA TARIFICATION DES DEMANDES DE CONFIRMATION DE TAXES ET/OU MATRICE GRAPHIQUE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Athanase désire établir une tarification concernant les demandes de confirmations de taxes ainsi que les demandes de matrice graphique;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Andrée Lebel et unanimement résolu que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Athanase décrète et statue par le règlement numéro R 164-2015 ce qui suit:

#### **ARTICLE 1 :Préambule**

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

#### **ARTICLE 2 :But du règlement**

La Municipalité de Saint-Athanase établit par le présent règlement, la tarification exigible en vertu des demandes de confirmation de taxes et de matrice graphique sur le formulaire prescrit à cet effet, à un montant de : 10,00 \$ chaque demande.

#### **ARTICLE 3 :      Entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**2016-01-06      ENGAGEMENT D'UN INSPECTEUR EN URBANISME**

CONSIDÉRANT la situation qui prévaut actuellement au Service de l'urbanisme en terme de personnel restreint ;

CONSIDÉRANT le nombre de demandes de permis de rénovation, de construction, dérogation mineure, lotissement, etc. ;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir le service à la population ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jocelyn Bernier, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et unanimement résolu de retenir les services de Monsieur Guillaume Chrétien, à titre d'inspecteur en urbanisme, à raison d'une journée par semaine, soit le jeudi.

QUE sous l'autorité de la directrice générale, Madame Francine Morin, les principales tâches de l'inspecteur en urbanisme, soient les suivantes :

- Délivrer les permis et les certificats d'autorisation de la municipalité;
- Délivrer les permis en bande riveraine;
- Délivrer les permis de gestion de castor sur le territoire de la municipalité;
- Signer les documents relatifs au titre d'inspecteur en urbanisme;
- Assurer le respect de la réglementation sous sa responsabilité;
- Effectuer des inspections terrains;
- Rencontrer les citoyens afin de répondre à leurs interrogations concernant la réglementation;
- Agir comme personne-ressource auprès du Conseil municipal pour les questions d'urbanisme;
- Toutes autres tâches connexes à l'emploi.

QUE le présent engagement entre en vigueur à compter du 14 janvier 2016.

QU'une évaluation périodique des services offerts par le candidat sera réalisée selon des modalités à être définies par les municipalités de Saint-Jean-de-la-Lande, de Saint-Marc-du-Lac-Long et de Saint-Athanase.

**2016-01-07      RÉSILIATION DE L'ENTENTE CONTRACTUELLE  
INTERVENUE ENTRE M. DENIS BERGERON ET  
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Després, appuyé par Madame Andrée Lebel et unanimement résolu de résilier l'entente contractuelle existante entre M. Denis Bergeron et la Municipalité de Saint-Athanase relative au MANDAT À L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT (Résolution numéro 2015-03-40, entente signée le 27 avril 2015).

**2016-01-08      DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT TRIMESTRIEL  
ET ESTIMATIF AU 31 DÉCEMBRE 2015**

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport trimestriel et estimatif des revenus et des dépenses depuis le premier 1<sup>er</sup> septembre 2015 jusqu'au 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de ce rapport lors des séances de travail pour le budget 2016;

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Monsieur Jocelyn Bernier et unanimement résolu que ce conseil accuse réception de ce rapport et que ce dernier soit déposé aux archives.

**2016-01-09      FORMATION EN SÉCURITÉ CIVILE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Després, appuyé par Madame Andrée Lebel et unanimement résolu que Monsieur André St-Pierre, maire, participe à une formation en Sécurité civile qui aura lieu le samedi 27 février 2016 à l'Auberge Villa des Frontières de Pohénégamook. Le coût de l'inscription est de 334 \$, taxes incluses.

**2016-01-10      RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION  
ANNUELLE ADMQ 2016**

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Bernier et appuyé par Monsieur Pierre Després et unanimement résolu de renouveler notre cotisation à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec pour l'année 2016.

Abonnement annuel :	419 \$ taxes en sus
Assurance :	254 \$ taxes incluses
<b>Total :</b>	<b>735,75 \$</b>

**2016-01-11      CERTIFICAT DES DÉPENSES  
INCOMPRESSIBLES**

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Jocelyn Bernier et unanimement résolu d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles sans émettre pour chacune de ces dépenses un certificat attestant qu'il y a des crédits disponibles à cette fin. Ces dépenses comprennent pour l'année en cours :

02 110 110	Rémunération (employés, élus, insp. Environnement)	113 133
02 180 220	Cotisation de l'employeur	16 405
02 190 321	Frais de poste	1 400
02 190 330	Téléphone -télécopieur	3 000
02 130 681	Électricité de bureau	4 450
02 130 670	Fournitures de bureau	3 000
02 130 870	Assurance salaire	3 500

\*\*\*\*\*

02 220 432	Service payé autre municipalité (service incendie)	23 146
92 200 431	Service de police	15 119

\*\*\*\*\*

02 330 433	Enlèvement de la neige	88 585
02 340 681	Éclairage des rues - électricité	3 000
02 320 521	Voirie locale	114 942
02 420 491	Contrat d'enlèves ordures ménagères & recyclage	10 458
	Entente de gestion	16 715
02 470 285	Vidange des installations septiques	17 335

\*\*\*\*\*

02 130 413	Services professionnels	10 000
20 702 510	Location de volume	1 100
02 939 992	Quote-part à la MRC	17 971
02 990 000	Fonds spécial financement des activités (Pacte rural)	4 534

\*\*\*\*\*

02 70120 681	Électricité CDL	5 424
02 70120 522	Entretien CDL	2 300
02 70120 331	Téléphone	1 000
02 70131 610	Achats de boissons alcoolisées	2 000

**-ADOPTÉ-**

**2016-01-12      FORMATION WEB MÉGAGEST**

Il est proposé par Monsieur Dave Landry, appuyé par Madame Andrée Lebel et unanimement résolu d'autoriser la participation de Mesdames Francine Morin et Linda Morin, à la formation Web Mégagest portant sur la production des T4 et Relevés 1 qui se tiendra le mercredi 3 février 2016 en avant midi. Le coût pour la formation est de 168 \$ taxes en sus.

**2016-01-13**      **REDDITION DES COMPTES POUR LE  
PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU  
RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

**ATTENDU QUE** le Ministère des Transports a versé une compensation de 118 931,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU QU'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Monsieur Jocelyn Bernier, appuyé par Monsieur Pierre Després et résolu à l'unanimité que la **Municipalité de Saint-Athanase** informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**2016-01-14**      **PROGRAMME D'ACCÈS À LA CONSTRUCTION**

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Dave Landry et résolu que la Municipalité de Saint-Athanase offre un programme promotionnel afin de faciliter l'accès à la propriété, et de relancer la construction de nouvelles résidences.

**La municipalité offre :**

❖ Une aide financière de 3 000,00 \$ pour l'installation septique pour une nouvelle maison résidentielle dont l'évaluation s'élève à 80 000,00 \$ et plus.

« Payable lorsque le certificat d'évaluation sera émis, lors d'une mise à jour ou d'un dépôt de rôle ».

- La durée du programme est du 01-01-2016 au 31-12-2016.
- Sujet à changement sans préavis.

**2016-01-15     ADOPTION DU BUDGET DU TRANSPORT ADAPTÉ  
ET COLLECTIF ROULAMI INC.**

**CONSIDÉRANT** l'obligation pour le transport adapté et collectif Roulami Inc. de déposer les prévisions budgétaires pour la gestion de transport adapté et collectif;

**CONSIDÉRANT** l'étude du dossier par les élus;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités doivent adopter le budget 2016 du transport adapté et collectif Roulami Inc. par voie de résolution;

**PAR CONSÉQUENT** il est proposé par Monsieur Jocelyn Bernier, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et résolu;

**D'approuver** les prévisions budgétaires 2016 du transport adapté et collectif Roulami Inc.

Dépenses : 409 294 \$        Revenus : 409 294 \$

Bénéfice net (perte nette) : Ø

**2016-01-16     ADHÉSION AU SERVICE DU TRANSPORT  
EXISTANT**

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Dave Landry. et résolu que la Municipalité de Saint-Athanase, adhère au service de transport adapté existant pour l'année 2016.

**2016-01-17     MRC MANDATAIRE POUR LE TRANSPORT  
ADAPTÉ**

Il est proposé par Monsieur Pierre Després, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et résolu que ce conseil approuve que la MRC de Témiscouata agisse comme mandataire à titre de porte-parole inter-municipal et gouvernemental pour l'année 2016 pour le transport adapté et collectif Roulami Inc.

**2016-01-18     RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE  
INTERMUNICIPALE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE  
RIVIÈRE-BLEUE ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-  
ATHANASE – ÉQUIPEMENT SUPRALOCAL**



CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rivière-Bleue a fait parvenir un projet d'entente visant l'exploitation et le financement de l'Aréna du Transcontinental le 15 décembre 2015 pour les 4 prochaines années, soit de 2016 à 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE cette contre-offre est plus avantageuse pour notre municipalité ; elle prévoit une augmentation de 3% annuellement ;

POUR CES RAISONS, Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Monsieur Pierre Després et unanimement résolu que ce conseil annule la résolution numéro 2015-11-149 et accepte la proposition du 15 décembre 2015 de la Municipalité de Rivière-Bleue, décrétant une augmentation de 3% pour les 4 prochaines années, soit :

- **2016 1 255,07\$**
- **2017 1292,72 \$**
- **2018 1 331,50 \$**
- **2019 1 371,44 \$**

### **RAPPORT DES ÉLU(E)S**

ANDRÉ ST-PIERRE

- Compte-rendu – Rencontre des maires et DG du Transcontinental le 8 décembre 2015.

### **DIVERS**

Aucun sujet à discuter.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément aux dispositions de la loi, Monsieur le maire invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil.

Aucune question n'est formulée.

### **CLÔTURE**

A 20 h 41 minutes tous les sujets inscrits à l'ordre du jour étant épuisés le président de l'assemblée Monsieur André St-Pierre, déclare la session close et lève l'assemblée.

.....  
M. André St-Pierre, maire

.....  
Mme Francine Morin, G.M.A.  
Directrice générale & secrétaire trésorière

*Je, André St-Pierre, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Le tirage du « Concours de décorations de Noël 2015 » s'est déroulé à la fin de la rencontre en présence des élus municipaux ainsi que d'une personne présente dans l'assistance (1).

Les coupons ont été tirés par des personnes n'ayant pas participé au tirage.

La liste des gagnants est la suivante :

Prix de 100 \$ (E. Tanguay)	M. Adelin Briand
Deux ensembles de lumières de Noël et tête de bonhomme décoratif, 95 \$ (L. G. Thibault)	M. Paul-Émile Boucher
Certificat cadeau de 50 \$ (Jardin Fleuri)	M. Gaston Chenard
Produits soins corporels (Pharmacie Jean-Pierre Rousseau)	Mme Sylvie Michaud
Bon d'achat (Épicerie Carl Bélanger)	M. Claude Morin

Le nombre de participants au concours s'élève à trente (30).